

Ces Tpe qui parient sur les Pôles

La place accordée aux Pme dans les Pôles de compétitivité continue de faire débat. Faut-il y aller ou pas ? Témoignages de trois start-up qui ont sauté le pas.

Depuis la labellisation des Pôles de compétitivité, beaucoup de Tpe et de Pme s'interrogent sur leur intérêt de proposer ou intégrer des projets de R&D. Complexité de la démarche, crainte de voir leurs innovations pillées par les grands groupes, difficulté à dégager du temps pour bâtir des dossiers aux perspectives de financement incertaines, manque de lisibilité des organes et critères de décision dans la gouvernance... Quand beaucoup regardent avec circonspection le dispositif, d'autres choisissent de s'investir. Même des jeunes pousses.

Partenariats élargis

Créée en 2007 et implantée dans la pépinière de Meyreuil, Editag conçoit des solutions de suivi et de traçabilité des personnes et des objets par identification radio fréquence (Rfid) et Echanges de données informatisées (Edi). Comptant quatre collaborateurs, elle commence à commercialiser une solution de surveillance des objets d'art (Monalitag) auprès des musées et un système de gestion des exposants et visiteurs dans les salons (Exhibitag). Mais malgré sa taille, elle pilote aussi un projet de R&D au sein du Pôle Solutions communicantes sécurisées, avec des partenaires tels que STMicroelectronics, Smart Packaging Solutions, Shaktiware et le laboratoire L2mp.

«Vinetag vise à lancer dans les deux ans une solution de traçabilité en amont de la vinification, fondée sur diverses technologies», explique son président, Frédéric Pithoud.

«Nous associons même à nos recherches des caves et des vignerons, utilisateurs futurs».

Sur la même pépinière, Invia (250 000 euros de chiffre d'affaires, 5 personnes) a pris la tête d'un projet du Pôle Scs réunissant Atmel, Gemalto et Nxp, dans les technologies Usb pour objets communicants sécurisés.

Simplifier les financements

A peine plus grosse, Synprosis (250 000 euros de chiffre d'affaires, 7 personnes) s'est impliquée dans le Pôle Orphème pour mettre au point un vaccin contre la bilharziose, une maladie parasitaire qui touche 800 000 personnes dans les pays en développement.

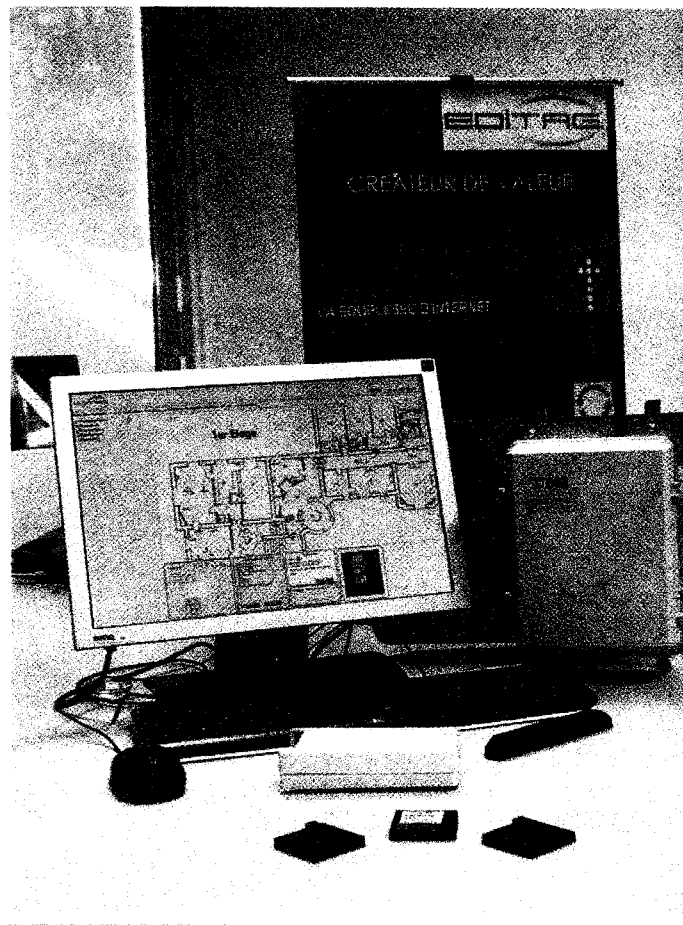
«Les grands laboratoires pharmaceutiques n'investissent pas dans ces pathologies, alors que les populations réclament un accès aux soins», confie Jean-Pierre Salles, le gérant.

«Nous ciblons donc ce secteur pour établir des stratégies vaccinales. Le Pôle permet de fédérer des énergies qui ne se seraient jamais rapprochées autrement. Mais il faudrait simplifier les modalités de dépôt des projets, de financement, de labellisation, car elles mobilisent beaucoup trop de temps pour une Pme».

L'avignonnaise Scalime Nutrition (6 personnes) a soumis quatre projets auprès du Pôle européen innovation en fruits et légumes (Peiff). Ses recherches devraient déboucher en 2009 sur la construction d'une usine-pilote de valorisation de résidus végétaux sous forme d'extraits naturels (polyphénols) pour la pharmacie et la cosmétique.

«Le Pôle a joué un rôle pivot pour nous orienter vers les programmes de financement adaptés à nos projets», assure Michel Arque, le directeur général.

«Mais nous avons dû mobiliser en interne un collaborateur pour élaborer les dossiers et les promouvoir. Je comprends les réticences des pouvoirs publics à mettre de l'argent trop tôt sur la table. Mais si de grands industriels de la salade de quatrième gamme participent à nos projets, c'est bien qu'ils y voient un intérêt ! A trop alourdir les procédures, on finit par freiner l'avancement des projets». ■



Malgré ses quelques mois d'existence, Editag, spécialisée dans les solutions innovantes de traçabilité de personnes et objets, associant Rfid et Edi, pilote déjà un projet de R&D au sein du Pôle de compétitivité Solutions communicantes sécurisées.

Pour maximiser ses chances d'un financement

Le processus de financement des projets apparaît trop souvent long et compliqué. «Plus le projet est petit, plus le processus devrait s'assouplir. On ne peut pas dire à une Pme : déposez un projet, on vous répondra l'an prochain», souligne Yves Bayon de Noyer, président du Peiff. Une Pme peut cependant éviter certains retards dans l'examen des dossiers. «Il faut scrupuleusement respecter les formalités et éviter les confusions fréquentes de financeurs», confie

un chargé de mission du Fui (Fonds unique interministériel). Attention également à bien répondre aux objectifs : les appels à projets de l'Europe et de l'Agence nationale de la recherche (Anr) sont généralement articulés autour de thématiques spécifiques, alors que le Fui et Oseo décident sur la qualité du projet présenté. Enfin, ne jamais oublier que les projets doivent prioritairement être axés sur la R&D de produits innovants à fort potentiel de marché. ■